

En ligne sous le lien suivant
www.art-law.org/inscription/colloque.html

ou au moyen de la présente formule
 à retourner à l'adresse figurant au verso

Nom Prénom

Société Profession

Adresse complète.....

.....

Tél

e-mail

Règlement

Une facture accompagnée d'un bulletin de versement vous sera adressée.

Dernier délai: 3 novembre 2015

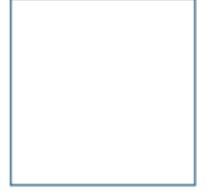
Finance d'inscription

La finance d'inscription inclut le cocktail-dinatoire de midi.

- CHF 350.– pour les membres de la Fondation
 - CHF 450.– pour les non-membres
 - CHF 200.– pour les conservateurs de Musées
 - CHF 100.– pour les étudiants et avocats stagiaires
 - CHF 50.– pour les étudiants et avocats stagiaires membres de la Fondation
- Je souhaite devenir membre de la Fondation pour le droit de l'art et ainsi bénéficier de la réduction lors de mon inscription à la journée d'étude.
- Membre de soutien CHF 700.–
 - Membre institutionnel CHF 500.–
 - Membre ordinaire CHF 200.–
 - Membre étudiant/stagiaire CHF 50.–



Karon Melillo DeVega, Money Laundering



Fondation pour le droit de l'art / Centre du droit de l'art
Faculté de droit
Uni Mail
40 Bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4